

CONCOURS D'ACCÈS AU CYCLE NORMAL
DE L'INSTITUT ROYAL DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
(19 JUILLET 2020)

Répondez, au choix, à l'un des sujets suivants :

Sujet 1 :

La pandémie du Covid-19 a eu des effets ravageurs sur tous les domaines de la vie et n'a épargné aucun endroit au Monde, même si l'impact de l'épidémie et la riposte à la crise diffère d'un pays à l'autre. Le Maroc ne fait pas l'exception, plusieurs secteurs ont été fragilisés et les vulnérabilités accentuées.

À la lumière de ce qui précède et compte tenu de votre suivi de la crise sanitaire, appréciez l'état de la gestion de cette pandémie et des mesures prises pour en atténuer les effets, en articulant votre analyse et argumentaire au tour des axes suivants :

1. Les instruments juridiques et réglementaires au moyen desquels le gouvernement a instauré l'état d'urgence sanitaire et la gestion des phases de restriction et d'allègement ;
2. Le rôle du Ministère de l'intérieur et de ses démembrements territoriaux dans la mise en œuvre de ces mesures de confinement et de déconfinement ;
3. Les mesures prises par le gouvernement, sur le plan du pilotage central territorial, communicationnel, sanitaire et sécuritaire et socio-économique pour lutter contre les effets pervers de cette pandémie.

Sujet 2 :

Face à l'accroissement de la criminalité sous toutes ses formes et à la persistance de la menace terroriste, comment, à votre avis, peut-on concilier les impératifs de la sécurité et de l'ordre public avec les exigences des droits de l'Homme ?